

Règlement Cross Triathlon

- Ouvert aux licenciés et non licenciés de la FFTri nés avant le 1er janvier 2007.
- Droits d'inscription : **16€** pour équipe de 2 non-licenciés FFTri / **14€** pour une équipe d'un licencié et d'un non-licencié FFTri / **12€** pour une équipe de 2 licenciés FFTri.
- Inscriptions sur place : +2€.
- Composition du dossier d'inscription :
 - Licenciés FFTRI : Fiche d'inscription, autorisation parentale (si nécessaire) et copie de la **licence FFTri**.
 - Pour les non licenciés et Licenciés FFTRI Loisir : **Certificat médical** autorisant la pratique du triathlon en compétition (la mention « en compétition » est obligatoire) de moins d'1 an.
- Chaque équipe devra nager 150 m à 2 , rouler 4 km en VTT et courir 2 km avec obligation de passer dans le parc à vélo à 2 et de franchir la ligne d'arrivée à 2.
- Chaque concurrent devra disposer de son propre matériel.
- L'épreuve se dispute selon les règles de la FFTri.
- Présence obligatoire au briefing précédent la course.
- Le port d'un casque homologué est obligatoire.
- Le matériel de chaque triathlète sera déposé par ses soins, avant le départ, dans l'aire de transition appelée parc à vélo.
- Le départ est donné dans l'eau.
- Les déplacements dans le parc à vélo s'effectuent obligatoirement à pied vélo à la main et casque attaché.
- Seuls les concurrents et l'organisation pourront pénétrer dans l'aire de transition
- L'assistance d'un tiers n'est pas autorisée.